

TIMOREX GOLD®

Fongicide naturel large spectre

- Produit biologique
- Mode d'action multiple
- Propriétés préventives, curatives, éradiquantes
- Large spectre d'efficacité
- Sélectif d'un grand nombre de cultures
- Compatible avec de nombreux produits conventionnels
- LMR non requise en Europe
Adapté aux programmes sans résidus
- Certifié agriculture biologique
- Sans effets négatifs sur auxiliaires et pollinisateur



TIMOREX GOLD®

s'utilise en traitement foliaire
seul ou en mélange
à intervalle de 5 à 14 jours selon infestations

		Dose
Tomate	botrytis	100 ml/hl
Myrtillier	rouille	1,5 L/ha
Framboisier	rouille, oïdium	1,5 L/ha

Un mode d'action multisite bien particulier

TIMOREX GOLD® inhibe différents stades du cycle des pathogènes :

- Il détruit l'intégrité de la cellule du pathogène,
- Il augmente la perméabilité de la membrane cellulaire et entraîne la perte de cytoplasme,
- Il inhibe la respiration et le transport des ions.

Il en résulte :

- une action préventive : inhibition de la germination des spores,
- une action curative : inhibition du développement et de la progression du mycélium,
- une action éradicante : suppression des colonies du pathogène.

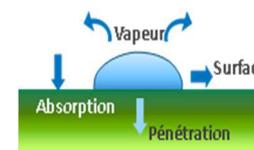
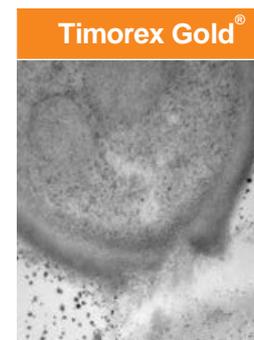
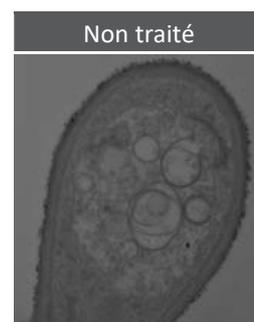
TIMOREX GOLD® est par ailleurs reconnu pour son action bénéfique sur les défenses naturelles de la plante (Résistance Systémique Induite & Résistance Systémique Acquisée). Ces mécanismes désignent une réponse immunitaire, puissante et généralisée de la plante face à une infection ou une agression localisée par un agent pathogène.

Certaines constatations semblent enfin montrer que **TIMOREX GOLD®** interfère avec la virulence des agents pathogènes bactériens par un mécanisme de confusion lors de la communication entre les cellules bactériennes.

L'activité intrinsèque de **TIMOREX GOLD®** permet à la plante d'économiser de l'énergie ce qui favorise ainsi sa croissance et un meilleur rendement.

TIMOREX GOLD® agit en formant une barrière en surface. Il est absorbé dans la cuticule cireuse et agit par un effet vapeur. Son transport dans le système vasculaire reste cependant limité.

TIMOREX GOLD® est répertorié dans la classe des perturbateurs de la membrane cellulaire. Ce mode d'action bien particulier lui permet d'être considéré comme un outil efficace pour les programmes de gestion des résistances.



Groupe 46 Fongicide

Intérêt en agriculture biologique & reconnaissance à l'export

TIMOREX GOLD® répond à la demande de l'agriculture moderne sans compromettre l'intégrité environnementale afin que les producteurs puissent produire, durablement et en toute sécurité, des aliments sains et de haute qualité.

TIMOREX GOLD® bénéficie à cet effet de nombreux certificats reconnus dans le monde pour son usage en agriculture biologique (OMI / ECOCERT / BCS / NOP et autres organismes de certifications).

La substance active de **TIMOREX GOLD®** est par ailleurs classée selon la réglementation Européenne (EU regulation EC 396/2005) comme substance à faible risque ("Low Risk substance") ainsi que, selon la norme Européenne EC 149/2008, dans la catégorie des substances ne nécessitant pas de Limites Maximales de Résidus (« No MRL Required compounds »).

TIMOREX GOLD® ne présente pas d'effets négatifs pour les pollinisateurs tel que les abeilles et les bourdons et il est non-toxique pour un grand nombre d'auxiliaires arthropodes, y compris pour les prédateurs acariens et punaises, ainsi que pour les hyménoptères hyperparasites.

Ce profil environnemental lui permet de répondre aux cahiers des charges de la lutte intégrée et aux critères les plus exigeants de l'agriculture biologique.

Conseils d'utilisation

Privilégier **TIMOREX GOLD®** en traitement préventif lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Utiliser un intervalle de 7 à 14 jours entre chaque application. En cas de forte pression parasitaire ou si un traitement curatif est envisagé privilégier une dose plus forte et un intervalle entre applications réduit de 5 à 7 jours.

Mise en œuvre du traitement

Bien agiter le bidon avant emploi. Remplir la cuve du pulvérisateur aux 2/3 du volume d'eau envisagé. Mettre en route l'agitation. Verser directement la quantité nécessaire de produit ou diluer au préalable cette quantité dans quelques litres d'eau. Compléter le remplissage en maintenant l'agitation. La bouillie doit être pulvérisée aussitôt après sa préparation.

TIMOREX GOLD® s'applique à l'aide des pulvérisateurs conventionnels. Le volume de bouillie doit être ajusté à la surface foliaire de la culture à traiter. Il doit permettre une couverture homogène de la végétation à protéger y compris la face inférieure des feuilles.

Appliquer dans des conditions de séchage lent pour une meilleure absorption de la solution de pulvérisation et une meilleure efficacité du produit.

Ne pas traiter durant les heures chaudes de la journée. Éviter d'appliquer le produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Compatibilité

TIMOREX GOLD® peut-être associé en mélange à de nombreux fongicides et insecticides sauf les produits acidifiants et les phosphites. Ne pas appliquer le produit avec des produits contenant du captan ou du soufre. L'efficacité du produit

n'est pas affectée par la dureté de l'eau (la présence de magnésium, de calcium ou ions carbonates dans l'eau). Il n'est pas nécessaire d'ajouter des agents adoucissants.

TIMOREX GOLD® peut être associé à des adjuvants. Privilégier les tensioactifs respectueux de l'environnement à faible équilibre hydrophile-lipophile en raison des propriétés moins moussantes et de meilleure stabilité.

Avant tout mélange Il est recommandé de consulter votre distributeur avant de le mélanger avec tout autre produit et de conduire un test préalable à une application généralisée.

Sélectivité

TIMOREX GOLD® est sélectif d'un grand nombre de cultures. Se reporter à l'étiquette du produit pour les usages autorisés.

Prévention & gestion des résistances

La nature complexe et les modes d'actions du produit fait de **TIMOREX GOLD®** un excellent outil de prévention/gestion de la résistance des pathogènes aux fongicides chimiques. **TIMOREX GOLD®** est donc particulièrement recommandé en alternance et/ou en extemporané avec les fongicides conventionnels.

Stockage

Garder hors de portée des enfants. Entreposez dans le récipient original. dans un endroit sec et frais, loin de l'ensoleillement direct et des sources de chaleur. Empêchez tout gel ou toute surchauffe. Entreposez à l'écart de la nourriture pour les humains et les animaux.

Classification du produit

Mentions de dangers

- H226 Liquide et vapeurs inflammables
- H303 Peut être nocif par inhalation
- H313 Peut être nocif par contact cutané
- H315 Provoque une irritation cutanée
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques
- H411 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.



Précautions générales

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire attentivement et appliquer toutes les instructions.
- P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
- P264 Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulations.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/auditive.

Mesures à prendre en cas d'intervention

- P302+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste : demander un avis médical/consulter un médecin.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Numéro du centre antipoison : 0801 000 180.
- P391 Recueillir le produit répandu.

Mesures de stockage

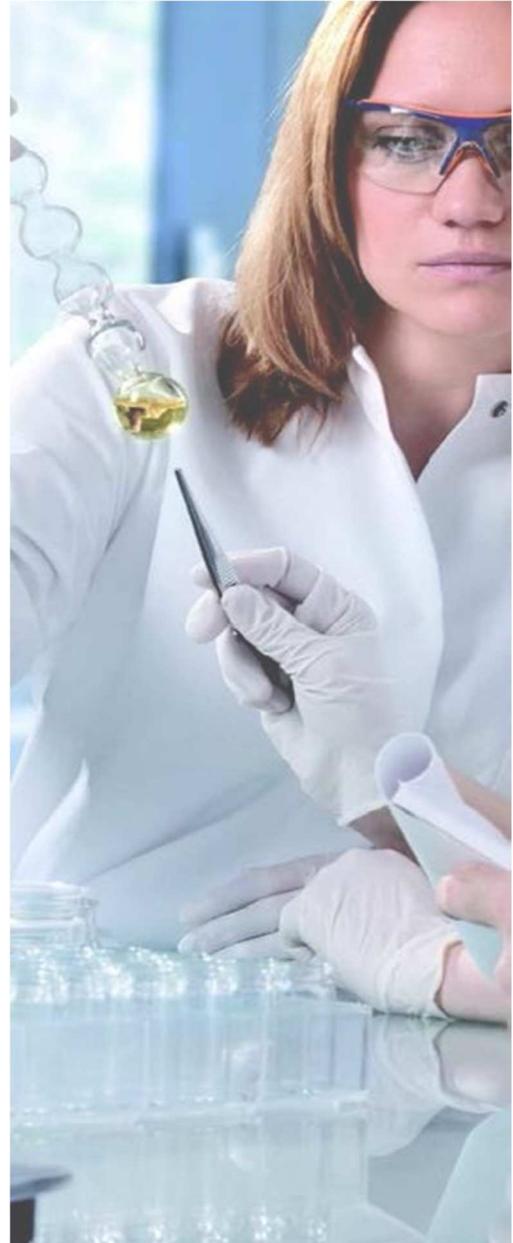
- Le produit doit être renfermé dans les emballages d'origine
- Le produit doit être stocké de manière qu'il soit séparé des produits destinés à l'alimentation de l'homme et des animaux
- P405 Garder sous clef.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P410+P402 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
- P411+P235 Stocker à une température ne dépassant pas 38°C. Tenir au frais.
- P420 Stocker à l'écart des autres matières.

Mesures d'élimination

- P501: Eliminer le contenu/récipient en accord avec la réglementation locale/nationale



**Respecter les précautions d'emploi.
Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation
et respecter les usages, doses, conditions et
précautions d'emploi.**



N° homologation : F06-6-010

Extrait de l'arbre à thé
222,5 g/l
EC (Emulsion Concentrée)

TIMOREX GOLD® est une marque déposée de Stockton Group.